

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE LUNDI 12 MAI 2025

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) CONCERNANT LA DÉLIMITATION DU SECTEUR ASSUJETTI AU RÈGLEMENT DANS LE HAMEAU DE BARNSTON, AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 14 avril 2025, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 6-5-5 (2025) intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant la délimitation du secteur assujéti au PIIA dans le hameau de Barnston ».

2. Objet du projet de règlement

Ce projet de règlement a pour objet de réviser, pour le hameau de Barnston, le secteur assujéti au règlement sur les PIIA afin de mieux cibler les éléments d'intérêt (voir plan ci-joint). Les dispositions contenues dans ce projet de règlement ne sont pas assujéties à l'approbation des personnes habiles à voter.



3. Assemblée publique de consultation

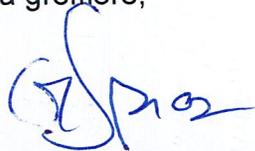
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 12 mai 2025 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 16 avril 2025 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 16 avril 2025.

Donné à Coaticook, ce 16 avril 2025.

La greffière,



Geneviève Dupras

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (819) 849-2721 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Coaticook ce 16^e jour du mois d'avril 2025.

La greffière,



Geneviève Dupras